

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 36 (2009)
Heft: 1

Artikel: L'armée en crise : armée suisse - quo vadis?
Autor: Ribì, Rolf / Spillmann, Kurt R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armée suisse – quo vadis?

Trois réformes en quinze ans – l'armée des citoyens helvétiques cherche une réponse aux nouvelles menaces. Les uns veulent renforcer la défense classique de la patrie, les autres souhaitent des interventions militaires pour la paix dans le monde.

Le peuple soutient son armée, mais est inquiet. Par Rolf Ribl

«L'armée suisse n'est pas au bord de l'abîme, mais elle a perdu le rythme.» La «Neue Zürcher Zeitung» repère une «politique militaire idéologiquement bloquée». Il n'y aurait au Parlement aucun dénominateur commun, ni pour l'analyse de la situation stratégique, ni pour les missions de l'armée, et cela serait «inquiétant».

Trois projets actuels démontrent le caractère totalement opposé des avis politiques sur l'armée: le programme d'équipement 2008 traite des véhicules de transport protégé de troupes de l'infanterie et surtout de la modernisation des avions de combat F/A-18, la principale composante de la défense aérienne. Au Conseil national, une alliance de l'Union Démocratique du Centre (UDC), des socialistes et des Verts a vaincu le projet qui, après être passé devant le Conseil des États, sera encore une fois présenté à la

«L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception.» Voilà ce que stipule l'article 58 de la Constitution fédérale. Un article de principe duquel sont dérivées des missions générales de l'armée:

■ Interventions de sûreté sectorielle pour protéger les territoires importants et l'espace aérien en cas de menace d'importance stratégique, généralement en lien avec les autres unités.

■ Riposte dirigée de façon active contre une attaque militaire, pour stopper ou supprimer l'adversaire offensif grâce au feu, à l'embargo et aux bases militaires ainsi qu'à la contre-attaque.



«La sécurité par la coopération»

Depuis les années nonante, l'armée et ses réformes sont un sujet permanent en politique et dans le grand public. Il y a trois raisons à cela – la nouvelle situation mondiale après la fin de la guerre froide, des lacunes dans l'armée et des moyens financiers toujours plus réduits. Avec à la clé des étapes décisives telles qu'Armée 95, le Rapport sur la politique de sécurité 2000, Armée XXI et tout récemment la réforme militaire 2008-2011. Le concept Armée 95 (contingent de 400 000 hommes au lieu de 600 000, devoir civique

plan directeur de l'armée pour l' «Armada Svizra» (comme on l'appelle en rhéto-romanche) d'un volume de près de 100 pages.

Le rapport sur la politique de sécurité et le plan directeur de l'armée ont mené à l'étape suivante de la réforme – Armée XXI. Le message du Conseil fédéral au Parlement en octobre 2001 contenait ces éléments-clés: outre en matière de défense et de sûreté sectorielle, l'armée intervient aussi «pour prévenir et lutter contre des dangers existentiels» (en collaboration avec les autorités civiles dans le pays et à l'étranger) ainsi que

La principale tâche de l'armée ne doit désormais plus être la défense classique du pays. Sa principale fonction doit devenir la sûreté sectorielle, c'est-à-dire la surveillance de secteurs frontaliers, de localités ou d'axes routiers. «La défense du pays ne peut pas être réduite à la défense contre une attaque militaire», a déclaré le conseiller fédéral Samuel Schmid. Une guerre classique en Europe serait «peu probable à moyen terme, même si elle ne peut pas non plus être totalement exclue». Le risque terroriste serait donc réel, il s'agirait maintenant «de la protection de la société hautement technique».

Et les capacités pour la défense classique devraient donc être réduites de moitié à seulement 18 500 membres. L'effectif global de l'armée devrait toujours compter 220 000 hommes (et femmes). D'un point de vue matériel, un transfert doit avoir lieu des unités blindées et de l'artillerie vers l'infanterie: l'infanterie doit prendre en charge la sûreté sectorielle, les corps blindés doivent garantir la compétence militaire.

Critique des milieux militaires ...

L'étape de développement 2008-2011 a soulevé de nombreuses critiques dans les milieux militaires et au Parlement. L'ancien comman-

opérationnel de sûreté sans de tels moyens.» L'ancien officier supérieur considère en outre que l'idée de l'armée de milice est en danger, car seuls peu de postes de commandement et d'état-major seraient encore disponibles pour les officiers de corps ne peut pas être réduite à la défense contre une attaque militaire», a déclaré le conseiller fédéral Samuel Schmid. Une guerre classique en Europe serait «peu probable à moyen terme, même si elle ne peut pas non plus être totalement exclue». Le risque terroriste serait donc réel, il s'agirait maintenant «de la protection de la société hautement technique».

Jean-Pierre Bonny, président de l'Association d'Anciens Militaires et de Militaires incorporés de l'Armée Suisse (Pro Militia), a critiqué la «réaction rapide du Conseil fédéral 14 mois seulement après l'entrée en vigueur de la réforme Armée XXI approuvée par le peuple». La suppression prévue des forces de défense nuirait également à la sûreté sectorielle, car les unités blindées lui seraient «absolument nécessaires».

...et politiques

Au Parlement, la nouvelle orientation de l'armée pour les années 2008 à 2011 a provoqué une violente controverse. Le nouveau profil de prestations de l'armée s'est heurté à des critiques de droite et de gauche. Le Conseil national a nettement rejeté la réforme en octobre 2006. Pour l'Union Démocratique du Centre, l'étape de développement s'éloignait trop «de la défense classique vers une défense

Chambre du peuple. En cas de remplacement des 54 avions de combat Tiger obsolètes par le Gripen suédois, le Rafale français ou le Eurofighter, les finances ne suffisant que pour l'achat de 22 nouveaux avions, la gauche politique rejette de nouveaux jets de combat. Et quand il s'agit d'interventions militaires en vue du maintien de la paix à l'étranger, la droite politique s'y oppose fermement.

Tâches et missions

Quelles sont les tâches de l'armée prévues par la Constitution? Quelles missions doit remplir l'armée de milice à l'heure actuelle?

■ Interventions de soutien de l'armée sur demande des autorités civiles, comme l'aide militaire en cas de catastrophe, la sauvegarde de la souveraineté aérienne (par exemple pour les conférences internationales), l'appui de la police et du corps des gardes-frontières, la protection de bâtiments (comme les ambassades étrangères).

■ Interventions dans le but de consolider la paix à l'étranger et d'empêcher le déclenchement de conflits armés, sur la base d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE et généralement en collaboration avec d'autres États.

plus court) a révélé de profondes lacunes dans l'armée, notamment en matière de formation et de relève des cadres. Selon le Conseil fédéral, «la défense avait à l'époque un niveau insatisfaisant».

Dans le rapport du Conseil fédéral au Parlement sur la politique de sécurité de la Suisse de juin 1999, le nouveau précepte était «la sécurité par la coopération». Il y était question de la collaboration renforcée de l'armée avec les autorités civiles dans les affaires intérieures et des contributions au maintien de la paix à l'étranger. Ce rapport sur la politique de sécurité a donné naissance au

«pour maintenir la paix et lutter contre les crises» (avec d'autres États et organisations internationales). Le contingent de l'armée passe de 360 000 à tout au plus 140 000 membres, avec une réserve de 80 000. L'âge du devoir civique des troupes est abaissé à 30 ans et la durée de l'école des recrues prolongée à 21 semaines. En mai 2003, le peuple suisse a approuvé Armée XXI avec 76 pour cent de oui.

Réforme de l'armée 2008-2011

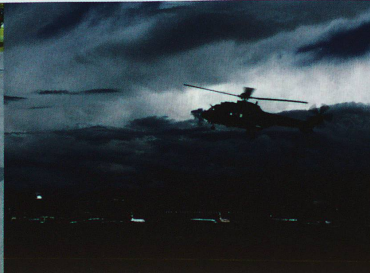
L'étape suivante – controversée – de la réforme de l'armée a eu lieu en mai 2005 déjà.

dant de corps Simon Küchler a parlé d'une «situation sans issue» – le rapport de sécurité et le plan directeur de l'armée seraient dépassés par le nouveau concept de réforme. Avec Armée XXI, il aurait encore été question que «la défense reste la compétence-clé de l'armée». Ce ne serait plus le cas avec la suppression prévue des forces de défense.

L'ancien divisionnaire Paul Müller s'est aussi exprimé de façon critique. Le combat avec des armes lourdes se livre non seulement en cas de défense, mais aussi en matière de sûreté sectorielle. «Aucune armée ne semblerait dans l'aventure d'un engagement

anti-terroriste», car elle craignait de faire alliance avec l'OTAN en situation de crise. Le Parti socialiste a mis en garde contre les interventions de l'armée dans notre propre pays et considérait que ses missions de paix à l'étranger étaient menacées.

Le ministre de l'Armée Samuel Schmid a eu recours à un compromis politique – suppression de seulement deux au lieu de quatre unités blindées, aucune suppression des interventions militaires pacifiques. Cette réforme de l'armée si peu désamorcée a été approuvée par le Conseil des États en mars 2007 sans aucune voix contre. Elle ne man-



qua pourtant pas d'être critiquée: La «Neue Zürcher Zeitung» parla de «concessions faites aux partisans d'une armée de défense dépassée d'envergure classique» et d'un «renoncement au gain de compétence et d'expérience» en raison de la diminution des interventions à l'étranger.

Le projet de réforme 2008-2011 est donc retourné au Conseil national. En juin 2007, les représentants du peuple ont également dit un oui clair, car les socialistes (contrairement à l'UDC et aux Verts) approuvaient aussi l'étape de développement. Cependant,

une question importante restait en suspens – le nombre de bataillons de blindés pour défendre le pays. Car, en vertu de la loi, cette décision appartient au Conseil fédéral et non au Parlement...

Quelle armée de milice?

Un sujet a occupé le centre de toutes les étapes de la réforme de ces derniers temps: l'armée de milice. La Suisse a-t-elle besoin d'une armée de milice ou d'une armée professionnelle? Quelle doit être la taille de l'armée de demain? Le service militaire obligatoire est-

il toujours d'application ou veut-on une armée de volontaires?

Dans le cœur des citoyens helvétiques, l'armée de milice est aussi ancrée que la démocratie directe et le fédéralisme. Elle est considérée comme la forme d'armée traditionnelle de ce petit pays neutre et armé qu'est la Suisse. Et elle est fixée dans la Constitution fédérale: «La Suisse a une armée. Celle-ci est organisée essentiellement selon le principe de l'armée de milice» (article 58). Toutefois, des critiques de renom craignent la suppression en douce de l'armée de milice par le Dé-



«NOUS AVONS BESOIN DE L'ARMÉE»

INTERVIEW DE KURT R. SPILLMANN, ANCIEN PROFESSEUR DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET D'ANALYSE DES CONFLITS À L'EPF DE ZÜRICH

Que pensez-vous de l'environnement relatif à la politique de sécurité en Europe?

Aujourd'hui et dans un avenir proche, je n'aperçois aucune menace militaire pour notre pays. Je vois plutôt des menaces provenant d'organisations terroristes et criminelles. Il s'agit de formes de menaces qui ne se combattent pas militairement. Toutefois, les menaces et les risques actuels sont souvent des conséquences indirectes de conflits armés en partie très éloignés. La principale mission des forces armées consiste à instaurer la stabilité et la paix dans ces régions en conflit.

La Russie peut-elle devenir une grande puissance agressive en Europe?

Je ne pense pas que cela soit probable dans un avenir proche. Les forces militaires russes représentent seulement environ 10% des américaines – le potentiel nucléaire mis à part, mais il ne peut guère être employé militairement. Malheureusement, sous la présidence de Bush, les États-Unis ont omis d'impliquer davantage la Russie dans le système international. Le nouveau président américain Obama veut maintenant rouvrir le dialogue avec la Russie. Cela peut améliorer la sécurité mondiale.

Et si, de façon purement théorique, une attaque armée survient quand même en Suisse?

Avant d'attaquer militairement notre pays, l'armée étrangère devrait d'abord avoir vaincu les forces de défense de l'OTAN et de l'Union européenne. Dans un tel cas, les officiers et les soldats



de milice suisses auraient affaire à une armée hautement aguerrie. Il s'agirait d'un combat suicidaire que tout notre bon sens politique devrait éviter.

La Suisse doit-elle disposer de sa propre armée aérienne?

Oui, mais cette armée aérienne ne doit pas uniquement se mouvoir dans notre propre espace aérien. Nos avions

de combat peuvent contribuer à la protection de l'espace aérien européen. Du reste, une défense nationale autonome exige la protection de son propre espace aérien, or pour garantir cette souveraineté aérienne propre, il faut disposer de son propre satellite et la Suisse n'en a pas.

Comment motiver les cadres militaires et les soldats de l'armée suisse s'il n'y a aucun ennemi imminente?

Il faudrait mener un débat de fond dans notre pays pour savoir si la Suisse ne devrait pas renforcer sa coopération dans le domaine de la promotion de la paix au vu de la situation de menace changeante. Je pense surtout à l'Union européenne qui consolide ses capacités civiles et militaires en vue de la promotion de la paix dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense. Dire à nos soldats qu'ils ont pour mission de sécuriser la périphérie européenne serait un objectif très sensé.

INTERVIEW ROLF RIBI

partement de la défense et les militaires de haut rang. Voici leurs arguments:

■ La Suisse maintient depuis peu une armée dormante. Les soldats en service long accomplissent la totalité de leur devoir civique d'environ neuf mois sans interruption. Ils sont formés par des militaires de carrière et non plus par des officiers de milice. «Cette professionnalisation sournoise détache l'armée du peuple.»

■ Le service militaire prescrit par la Constitution est contourné. Seuls encore 60% des hommes accomplissent leur devoir civique

est insupportable au niveau de la politique financière», pense la spécialiste en matière militaire du parti socialiste, Barbara Haering. 10 000 soldates et soldats avec un haut degré de disponibilité et 40 000 disponibles en second échelon seraient suffisants. Les missions de paix avec la communauté internationale seraient sa tâche principale. Il serait erroné d'employer davantage l'armée pour préserver la sécurité intérieure.

L'ancien commandant de brigade Hans-Ulrich Ernst veut une armée de milice de seulement 30 000 hommes. «L'armée est trop

chars de combat dans les régions densément peuplées (selon l'ancien conseiller national Ulrich Schliker). Sur le front gauche, les socialistes et les Verts veulent limiter la marge de manœuvre de l'armée à l'intérieur du pays et, pour cela, renforcer les interventions de promotion de la paix à l'étranger. «Les véritables défis pour notre pays ne sont plus de nature militaire, il s'agit de la protection de l'environnement, des catastrophes naturelles et de la pauvreté à travers le monde» (selon le conseiller national d'Alternative verte Josef Lang).



constitutionnel. Tous les autres sont affectés à la protection civile ou sont définitivement réformés. «Ceci contredit l'esprit d'égalité de chacun face à l'obligation de servir et nuit à l'idée de la milice.»

Armée de milice ou armée professionnelle? Une armée professionnelle «d'action individuelle» sans référence à une organisation internationale n'est pas moins chère qu'une armée de milice. Une armée de militaires de carrière n'a de sens que si des interventions armées ont lieu à l'étranger – mais pas dans le cas d'une armée purement défensive. De plus, la Constitution fédérale devrait être modifiée, mais aucune majorité n'est favorable à une armée professionnelle, ni dans le peuple, ni dans les cantons.

«Nous n'avons pas besoin d'une armée de masse»

Le Conseil fédéral et le commandement militaire sont d'accord: les effectifs de l'armée doivent être réduits. Aujourd'hui, l'armée suisse compte environ 220 000 forces armées actives (dont 77 000 réservistes). C'est surtout le service militaire obligatoire qui rend l'effectif de l'armée élevé en comparaison avec d'autres pays. «L'armée de conscription n'a aucun sens d'un point de vue de la politique de sécurité et de la politique militaire et

grande, nous avons 140 000 soldats qui sont mobilisés pendant dix ans. Mais nous n'avons pas besoin d'une armée de masse.» Hans-Ulrich Ernst propose qu'à l'avenir 90% des recrues prestent un service militaire de six mois consécutifs. Ainsi, 9000 soldats seraient en permanence opérationnels. Ces soldats en service long seraient formés et dirigés par des officiers de carrière et des cadres de milice salariés. L'armée active serait ainsi réduite à environ 30 000 hommes (à cela s'ajouteraient 80 000 réservistes comme à présent).

L'expert militaire de l'EPF Karl Haltiner propose une armée de milice avec un effectif de troupes de 30 000 hommes – une armée de base de 25 000 soldats volontaires et de 5000 militaires professionnels. Son modèle n'est autre que la milice volontaire américaine bien équipée et dirigée par des cadres de milice, la National Guard. Son idée serait une solution avantageuse financièrement.

Une politique militaire figée

Dans la polémique autour d'une armée suisse moderne, les fronts sont pratiquement figés: sur le front droit marchent l'Union Démocratique du Centre et Pro Militia, cette association des anciens de l'armée. Ils veulent la défense classique du territoire avec des chars, des grenadiers et l'artillerie, et ils parlent de

Mais la politique militaire officielle est elle aussi critiquée. Le principe de «la sécurité par la coopération» reste controversé. Les nouvelles tâches de l'armée pour la sûreté sectorielle, la suppression de la défense classique et les menaces ne semblent pas du tout pensées jusqu'au bout. Une seule chose est claire: à moyen terme, la menace pour la Suisse ne vient pas des armées étrangères, mais du terrorisme global (cf. l'interview de l'expert en sécurité Kurt Spillmann).

Pendant ce temps, les détracteurs et les partisans des réformes de l'armée peuvent compter sur le peuple: presque 70% des Suisses et des Suisses considèrent l'armée comme nécessaire. Environ 80% veulent une «armée bien équipée et bien formée». 51% se prononcent en faveur d'une armée de milice, mais 42% sont pour la suppression du service militaire obligatoire. Commentaire des auteurs de l'étude sur la sécurité de l'EPF: «Le soutien de l'armée parmi le peuple est intact. L'adhésion au service militaire obligatoire s'effrite. On ne peut que constater une certaine incertitude.»

DOCUMENTATION

Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse du 7 juin 1999
Plan directeur d'Armée XXI du 24 octobre 2001
Centre de documentation doku-zug.ch
(www.doku-zug.ch)